

## Formulaire de DÉCLARATION D'INTÉRÊT

En soumettant ce formulaire, le soumissionnaire garantit au Canada que les renseignements ci-dessous sont exacts.

<b>Renseignements du soumissionnaire intéressé</b>	
Le soumissionnaire intéressé est la personne ou l'entité qui soumet le présent formulaire. Il incombe aux soumissionnaires intéressés qui font partie d'un groupe d'entreprises d'identifier l'entreprise qui est le véritable soumissionnaire intéressé.	
Nom [DÉNOMINATION SOCIALE COMPLÈTE DU SOUMISSIONNAIRE ]	
Dénomination commerciale (si elle est différente de la dénomination sociale)	
Numéro d'entreprise – approvisionnement (NEA) Dans le cas d'une coentreprise ou d'un partenariat, veuillez inclure le NEA de la coentreprise ou du partenariat, ou le NEA de chaque membre ou partenaire. [Pour créer un NEA, visitez S'inscrire comme fournisseur – achatsetventes.gc.ca]	
Adresse postale [ADRESSE COMPLÈTE DU SOUMISSIONNAIRE, INCLUANT : Numéro, nom de la rue, numéro d'unité, de bureau ou d'appartement Ville, province ou territoire Code postal Pays]	
Adresse municipale (physique) [ADRESSE COMPLÈTE DU SOUMISSIONNAIRE, INCLUANT : Numéro, nom de la rue, numéro d'unité, de bureau ou d'appartement Ville, province ou territoire Code postal Pays]	
Numéro de téléphone	
Adresse électronique [adresse électronique à laquelle la trousse de sollicitation sera envoyée au cours de la phase 2].	
Langue préférée (français ou anglais) [langue de la trousse de sollicitation qui sera reçue au cours de la phase 2]	

<b>2. Représentant autorisé du soumissionnaire</b>	
Nom	
Titre	
Numéro de téléphone au bureau	
Numéro de téléphone cellulaire	
Adresse électronique	
<p><b>3. Déclaration et signatures</b></p> <p>Le soumissionnaire intéressé déclare que la personne nommée ci-dessus à titre de représentant du soumissionnaire détient tous les pouvoirs nécessaires pour le représenter dans le cadre de toutes les questions liées à sa présentation, y compris le pouvoir de donner des précisions et des renseignements supplémentaires qui pourraient être demandés à ce titre.</p> <p>Le soumissionnaire reconnaît aussi par les présentes ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Le présent formulaire de déclaration de réponse a été dûment autorisé et signé;</li> <li>b. Le soumissionnaire intéressé a reçu, lu, examiné et compris le formulaire, et accepte l'APM dans son intégralité, y compris toutes les modifications s'y rapportant;</li> <li>c. Le soumissionnaire intéressé est lié par tous les énoncés et toutes les déclarations qu'il a faits dans sa présentation;</li> <li>d. Le soumissionnaire intéressé reconnaît que les renseignements fournis ci-dessus seront utilisés pour étayer l'examen de sa présentation.</li> <li>e. Le soumissionnaire intéressé au cours de la phase 1 sera la même entité qu'au cours de la phase 2, s'il décide de soumettre une soumission en réponse à la sollicitation au cours de la phase 2.</li> </ul> <p>Je, soussigné, à titre de mandant du soumissionnaire, atteste par la présente que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont exacts, à ma connaissance, et que j'ai le pouvoir de lier la société, le partenariat, l'entreprise à propriétaire unique ou la coentreprise, selon le cas.</p>	
Signature du représentant autorisé à signer au nom du soumissionnaire et date	<hr/> <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <span>Signature du représentant autorisé</span> <span>Date</span> </div>

## **Annexe-B**

### **Accord de confidentialité et de non-divulgence**

ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ ET DE NON-DIVULGATION (ACCORD)

Entre : SA MAJESTÉ LA REINE DU CHEF DU CANADA, REPRÉSENTÉE PAR LE MINISTRE  
DE TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA (CANADA)

Et : [NOM ET ADRESSE] (FOURNISSEUR)

Le fournisseur ou sous-traitant reconnaît que l'appel d'offres numéro **202302057/A** contient des renseignements de nature délicate ou qui sont la propriété exclusive du Canada ou d'une tierce partie (renseignements confidentiels) et qu'ils sont assujettis aux exigences de confidentialité. Aux fins du présent accord, les renseignements comprennent, sans s'y limiter : l'appel d'offres lui-même et les documents, instructions, directives, données, éléments matériels, avis ou autre information connexes, qu'ils aient été reçus verbalement, sous forme imprimée, électroniquement ou d'une autre façon, ou qu'ils soient ou non considérés comme exclusifs, confidentiels ou de nature délicate.

Afin de recevoir l'appel d'offres, le fournisseur ou sous-traitant comprend et accepte ce qui suit :

- 1) il ne doit pas utiliser les renseignements à d'autres fins que la préparation d'une réponse à l'appel d'offres;
- 2) il ne doit pas, sans l'autorisation écrite préalable du Canada, reproduire, copier, divulguer, diffuser ou publier, en tout ou en partie, de quelque manière ou forme que ce soit (y compris, et sans s'y limiter, la publication dans Internet, sur un site Web, dans les médias sociaux ou par tout autre moyen) des renseignements à quiconque, excepté aux employés de son entreprise et en cas de nécessité absolue;
- 3) il doit prendre toutes les mesures nécessaires et appropriées, y compris celles qui sont énoncées dans toute instruction écrite ou orale émise par le Canada, pour protéger les renseignements, et prévenir la divulgation de ces renseignements ou l'accès à ceux-ci qui contreviendrait au présent accord;
- 4) dans l'éventualité où il décide de ne plus participer à l'appel d'offres, il doit en informer immédiatement l'autorité contractante de Travaux publics et services gouvernementaux Canada (SPAC) par écrit, lui restituer immédiatement les renseignements, et demander à toute personne à qui il a transmis ces renseignements de faire de même;
- 5) à la clôture de la période de soumission ou en cas d'interruption ou d'annulation de celle-ci, ou à tout moment à la demande de l'autorité contractante de SPAC, il doit restituer immédiatement les renseignements à celle-ci et demander à toute personne à qui il a transmis ces renseignements de faire de même;

6) il est responsable de toute réclamation, perte ou dommage subi, et de tout coût ou dépense encouru par le gouvernement du Canada en raison du non-respect des modalités du présent accord, par lui-même ou par toute personne à qui il a divulgué des renseignements confidentiels;

7) la diffusion ou la publication de renseignements ne constitue pas un engagement de la part du Canada à conclure un accord ou à attribuer un contrat, ni une autorisation accordée au fournisseur d'entreprendre des travaux dont les frais pourraient être imputés au Canada. Le Canada n'est pas tenu d'attribuer un contrat pour des travaux quels qu'ils soient, et l'obligation du Canada de payer pour des travaux est assujettie à l'exécution d'un contrat écrit entre les parties;

8) les modalités du présent accord demeurent en vigueur advenant une demande du Canada de lui restituer les renseignements, ou l'attribution d'un contrat;

9) le présent accord est régi par les lois en vigueur dans la province de La Colombie-Britannique, au Canada.

EN FOI DE QUOI, le présent accord est établi et signé en ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ par nos représentants dûment autorisés.

[Nom du fournisseur]

Date : \_\_\_\_\_

—

\_\_\_\_\_

(Nom du représentant autorisé)

\_\_\_\_\_

(Nom du témoin)

\_\_\_\_\_

(Signature du représentant autorisé)

\_\_\_\_\_

(Signature du témoin)

Titre du représentant autorisé \_\_\_\_\_